LE CESE APPELLE À ASSURER UN ACCÈS À UNE INFORMATION FIABLE

Posted on février 21, 2023

Le CESE appelle à assurer un accès à une information fiable

Le Conseil Économique Social et Environnemental a organisé, le 15 février 2023, une rencontre pour présenter les conclusions de son avis « Les fake news, de la désinformation à l'accès à une information avérée et disponible »

Intervenant en ouverture de cette rencontre, Monsieur Ahmed Réda Chami, Président du CESE, a mis en lumière les répercussions de la propagation des fausses informations en termes politiques, économiques, sociaux et en matière de droits de l'Homme ; du fait qu'elles portent atteinte à la vie privée, à la crédibilité des institutions et à la stabilité des marchés. Elles peuvent également nuire au sentiment de sécurité au sein de la société etinhiber la raison et le bon sens, notamment en périodes de crises.

Dans ce sens, M. Chami a souligné la nécessité d'assurer un accès à une information fiable tout en recherchant des moyens pour combattre efficacement les fakes news.

Présentant les conclusions de l'avis pré-cité, Monsieur Amine Mounir Alaoui, membre du CESE et rapporteur du thème a souligné les dysfonctionnements et fragilités favorisant la propagation des fausses informations, tels que le manque de diffusion systématique et/ou de mise à jour des données officielles de certaines administrations ou l'insuffisance des ressources humaines et matérielles à même de permettre aux différents canaux médiatiques publics de lutter efficacement contre la propagation des fake news.

Recommandations du CESE

Dans cet avis, élaboré dans le cadre d'une auto-saisine, le Conseil Économique Social et Environnemental propose une série de recommandations. Il s'agit, entre autres, de :

 Assurer l'effectivité du droit d'accès à l'information publique, notamment en rendant obligatoire la diffusion, sur le site de l'administration concernée, de tous les documents officiels publics dans les 24 heures suivant leur adoption ; S'assurer de la véracité des informations en :

 mettant en place une plateforme numérique publique de « fact-checking » des informations officielles du Maroc, en veillant à capitaliser sur les initiatives lancées par certaines institutions (MAP, HACA, etc.) ;

 subventionnant les sites de « fact-checking » à travers des fonds indépendants, de type service universel, pour assurer leur bon fonctionnement, tout en garantissant leur impartialité et leur crédibilité ;

 créant un système de labélisation pour les sites de « fact-checking » qui s'inspire du "label e-thiq@" mis en place pour les entreprises œuvrant dans le domaine du commerce électronique ;

 appuyant les initiatives visant la détection et le partage des fausses informations entre les professionnels des médias dans l'optique de minimiser au possible leur diffusion au large public. Renforcer les capacités des usagers et des professionnels en matière de détection de fake news en : alertant régulièrement (département de la communication, HACA, etc.) la population via les différents supports médiatiques quant aux dangers des fausses informations avec un ciblage spécifique de chaque groupe ou catégorie (enfants, adolescents, seniors, analphabètes, etc.) ;

 renforçant les programmes d'éducation aux médias et développant le sens critique chez les usagers depuis le plus jeune âge ;

 sensibilisant les producteurs d'information, professionnels et non-professionnels (blogueurs, influenceurs, etc.), sur leur rôle et leurs

responsabilités en matière de lutte contre les fake news, notamment à travers des actions pointues de formation continue.

 Encourager la recherche scientifique et la coopération internationale en : mettant en place, en partenariat entre l'Etat, les professionnels et les universités, des programmes de recherche et de développement d'outils de veille et de lutte contre la propagation des fake news ;

 s'impliquant davantage dans la dynamique internationale de veille et de lutte contre les fake news pour être en phase avec les dernières évolutions technologiques en la matière.

Avis du CESE sur les Fake News

Consulter